févrerie et la fabrique des armes jusqu'à l'état de tisserand et de corroyeur; depuis la broderie en soie et en or jusqu'à la plus grossière préparation de la laine et du lin. Ainsi, tandis qu'elle s'approvisionnait d'étoffes de luxe par les Syriens et les juifs qui fréquentaient la célèbre foire de Saint-Denis, fondée en 629 par Dagobert, la Gaule barbare exportait aussi des objets d'habillement moins élégants, mais plus utiles. C'est ce que témoigne une lettre du pape Pélage, écrite en 556. Le pape, dans cette lettre, dit à un évêque d'Arles que l'Italie est tellement ravagée, que tout y manque, et il ajoute : « Achetez-moi des saies en forte laine, *saga tomentaria*, des tuniques blanches, des capuchons, des tuniques sans manches et autres vêtements qui se fabriquent dans votre province. »

Les signes de deuil, naguère proscrits par l'Eglise, paraissent désormais consacrés. En 553, saint Gall, évêque de Clermont, étant mort, son corps est lavé, revêtu des habits pontificaux, exposé dans l'église; les femmes suivent le convoi *en habits de deuil*, comme si c'eût été aux funérailles de leurs maris, dit Grégoire de Tours, et les hommes le suivent également *la tête couverte*, comme s'il se fût agi des obsèques de leurs femmes. Ailleurs il est question de vêtements *lugubres;* mais rien n'indique que ces vêtements lugubres aient été noirs.

Les chaussures, tantôt romaines, tantôt barbares, qui paraissent avoir été le plus en usage au VIe siècle, sont la *calige*, le *campagus*, le *soccus*, le *calceus* et le *carpisculus*. Le *carpisculus*, dit Ducange, est une espèce de chaussure barbare, dont le nom paraît s'être conservé dans notre mot *escarpin*. La *calige*, déjà connue des Gallo-Romains comme chaussure militaire et comme chaussure monacale, fut adoptée, antérieurement aux sandales, par les évêques, qui l'attachaient avec des bandelettes montant jusqu'aux genoux. Le *soccus* ne s'attachait pas; on y introduisait le pied et il tenait de lui-même. Le *calceus*, en cuir noir, était maintenu avec des courroies. Le *campagus*, après avoir chaussé les empereurs romains, fut adopté par la plupart des rois mérovingiens, et devint ensuite en France l'un des ornements du grand *costume* épiscopal. Les bottes, suivant un passage de Grégoire de Tours, auraient aussi été connues sous la première race. Enfin on sait qu'au VIe siècle le nouveau marié qui donnait un anneau à sa femme lui présentait en même temps un soulier en signe de déférence.

De toutes les parties de la toilette, la chevelure, à l'époque mérovingienne, est sans contredit la plus importante. C'est la chevelure qui forme l'attribut particulier des rois; c'est la chevelure qui fait la distinction des hommes libres et des serfs, du prêtre et du laïque.

« La distinction des rois et des princes à cet égard, dit le P. Daniel, consistait à porter les cheveux aussi longs qu'ils pouvaient les avoir, et en devant et aux côtés, mais surtout par derrière, en les rejetant et les laissant flotter sur les épaules; au lieu que leurs sujets étaient obligés d'avoir le derrière de la tête, et même le tour de la tête, à une certaine hauteur, entièrement rasé, et qu'il ne leur était permis de conserver que les cheveux du haut du crâne, qu'ils laissaient croître dans toute leur longueur, mais qu'ils relevaient en les nouant en façon d'aigrette ou de crête qui retombait sur le devant. » D'autres écrivains prétendent que l'usage de se raser une partie de la tête avait disparu complétement au VIe siècle. Quoi qu'il en soit de ce détail, il semble qu'à cette date les cheveux, pour les individus qui n'étaient point du sang royal, étaient taillés en rond, dans le genre de ceux qu'on appelait encore au XVIIIe siècle *cheveux à la saint Louis*, et qu'ils descendaient plus ou moins bas selon le rang des personnes. Ces règles s'expliquent par le sens symbolique que les Francs accordaient à la chevelure. C'était à leurs yeux le signe de la dignité humaine, l'emblème de la force et de la liberté. Aussi la plaçaient-ils, par des amendes et des peines sévères, sous la sauvegarde de la loi.

C'était aussi par les cheveux que les jeunes filles se distinguaient des femmes mariées. Les premières les laissaient flotter librement sans les orner; les secondes, au contraire, pouvaient les natter et les parer de guirlandes et de bandelettes nommées *stapions*. Un concile prononce l'anathème contre les femmes mariées qui coupent leurs cheveux, attendu que dans l'état de mariage les cheveux sont le symbole de l'obéissance que l'épouse doit à son époux. Durant tout le moyen âge, la femme adultère est promenée nue et rasée à travers les rues de la ville où elle a jeté le scandale.

Le débiteur qui ne pouvait s'acquitter envers un créancier donnait sa propre personne en gage par l'abandon de ses cheveux. Quand on se trouvait dans un grand danger, on envoyait un cheveu à ceux dont on implorait le secours. On jurait sur ses cheveux comme aujourd'hui sur son honneur, et on en coupait quelques mèches pour donner plus de force au serment. S'agissait-il d'une adoption, on envoyait des cheveux à celui sous la protection duquel on se plaçait. S'agissait-il d'une alliance, on se touchait réciproquement la chevelure ou la barbe. Clovis, au moment du départ de saint Germain, évêque de Toulouse, lui donna des cheveux de sa tête, et tous les assistants firent de même.

Les cheveux courts étaient le signe du servage; c'est pour cela que ceux qui entraient dans l'état monastique se rasaient la tête, voulant montrer qu'ils étaient *serfs de Dieu*. Les laïques qui, tout en restant dans le siècle, voulaient contracter avec un ordre religieux l'affinité spirituelle, se faisaient également raser. *Quitter ses cheveux* voulait dire, en propres termes, se faire moine ou prêtre. La coupe des cheveux était la cérémonie la plus importante d'une prise d'habit. Le soin d'enlever les premières mèches était confié, suivant le rang du postulant, à ses amis, aux dignitaires ecclésiastiques, aux grands du siècle, qui devenaient par là comme ses nouveaux parrains dans la vie spirituelle. Du reste, plusieurs fils de grandes familles voués à la cléricature résistèrent à cet égard aux règles ecclésiastiques, et de son côté l'Eglise essaya d'imposer l'usage des cheveux courts aux laïques. Tandis que plusieurs conciles prononçaient l'excommunication contre ceux qui portaient une chevelure longue, les capitulaires prononçaient l'amende contre les femmes, les vierges, les personnes d'un haut rang qui se coupaient les cheveux.

Quand les Francs passèrent le Rhin, ils portaient des moustaches longues et touffues. Pour se distinguer sans doute davantage encore des Gallo-Romains, qui étaient rasés, ils laissèrent par la suite leur menton se couvrir de poils. Au VIIe siècle, la barbe des Francs était très-ample; ils la soignaient, la paraient, comme ils avaient soigné et paré leurs cheveux; ils la nouaient avec des tresses d'or; ils juraient par elle.

Contrairement à ce qui se pratiquait dans l'Eglise grecque, où le clergé portait la barbe longue, on rasait solennellement dans l'Eglise latine les prêtres et les clercs. Les artistes modernes qui ont représenté les évêques ou les saints de la Gaule avec de longues barbes ont commis une grave erreur.

Les rois mérovingiens sont appelés *criniti*, chevelus, de l'usage où ils étaient de porter tous leurs cheveux. D'après une coutume antique et probablement rattachée autrefois à quelque institution religieuse, dit Augustin Thierry, l'attribut particulier de cette famille et le symbole de son droit héréditaire à la dignité royale étaient une longue chevelure conservée intacte depuis l'instant de la naissance, et que les ciseaux ne devaient jamais toucher. Retrancher la moindre partie de cet ornement, c'était profaner la personne du prince, lui enlever le privilége de la consécration, et suspendre ses droits à la souveraineté. Cette chevelure des rois francs, suivant Agathias, « leur tombe sur les épaules avec grâce, de sorte que sur le haut du front leurs cheveux sont partagés des deux côtés. Ils ne les laissent point malpropres comme certains Orientaux et barbares, ni mêlés d'une manière indécente; mais ils ont soin de les entretenir avec des huiles et des drogues. »

Quant au reste du *costume* des rois francs, M. Louandre établit par une savante discussion l'incertitude de toutes les notions, l'infidélité de tous les documents historiques. Voici les résultats de ses recherches. 1° Le *costume* des rois mérovingiens, tel qu'on l'a décrit cent fois d'après des monuments postérieurs de plusieurs siècles, est tout à fait inexact. Mais, selon toute probabilité, ces rois adoptèrent, du moins dans les cérémonies d'apparat, le *costume* romain. La tunique de pourpre et la chlamyde, voilà le *costume* officiel des rois mérovingiens. 2° Sur les sceaux, les rois sont tête nue. La couronne n'était point un attribut distinctif de la royauté; l'attribut distinctif était la chevelure. Sur les monnaies, on ne trouve que le casque, ou le diadème romain, au double rang de perles et aux lambeaux pendant par derrière. 3° Les rois mérovingiens n'avaient point de sceptre. Nous voilà bien loin des descriptions de Montfaucon et de Ducange! M. Louandre termine par ces mots ce qu'il dit de la période, encore si obscure, qui finit à l'année 751 : « Une lutte constante entre les modes barbares et les modes romaines, la prédominance de ces dernières dans les *costumes* d'apparat, la séparation du *costume* laïque et du *costume* clérical, un goût singulier et tout à fait barbare pour le clinquant, et comme caractère distinctif, une sorte de culte pour la chevelure : tels sont les points saillants de l'histoire du *costume* sous la période mérovingienne. »

Dans la population gallo-romaine, c'est toujours le type latin qui domine, surtout pour les *costumes* d'apparat; mais la saie bariolée, *virgata sagula*, la saie gauloise, était encore d'un usage très-fréquent sous le règne de Charlemagne. Les Francs eux-mêmes empruntèrent la saie gauloise pour la guerre. Le moine de Saint-Gall nous a laissé la description suivante de leur *costume* au début de cette période : « Les ornements des Francs, quand ils se paraient, étaient des brodequins dorés par dehors, arrangés avec des courroies longues de trois coudées, des bandelettes de plusieurs morceaux qui couvraient les jambes; par-dessous des chaussettes ou hauts-de-chausses de lin d'une même couleur, mais d'un travail précieux et varié; par-dessus ces dernières et les bandelettes, de très-longues courroies étaient serrées en dedans et en forme de croix, tant par devant que par derrière; enfin venait une chemise de toile très-fine; de plus un baudrier soutenait une épée, et celle-ci, bien enveloppée, premièrement par un fourreau, secondement par une courroie quelconque, troisièmement par une toile très-blanche et rendue plus forte avec de la cire très-brillante, était encore armée vers le milieu de petites croix saillantes, afin de donner plus sûrement la mort aux gentils. Le vêtement que les Francs mettaient en dernier par-dessus tous les autres était un manteau blanc ou bleu de saphir, à quatre coins, double et tellement taillé que, quand on le mettait sur les épaules, il tombait par devant et par derrière jusqu'aux pieds, tandis que des côtés il venait à peine aux genoux. Dans la main droite se portait un bâton de pommier, remarquable par des nœuds symétriques, droit, terrible, avec une pomme d'or ou d'argent, enrichie de belles ciselures... Ce fut dans le monastère de Saint-Gall que je vis le chef des Francs revêtu de cet habit éclatant. Deux rameaux de fleurs d'or partaient de ses cuisses : le premier égalait en hauteur le héros; le second, croissant peu à peu, décorait glorieusement le sommet du tronc, et s'élevant au-dessus le couvrait tout entier. »

Le *costume* des femmes se composait de deux tuniques : celle de dessous, plus étroite et plus longue, avait les manches serrées et plissées au poignet; celle de dessus n'avait des manches que jusqu'aux coudes. Des bandes de couleurs variées décoraient les extrémités de ce vêtement. Une ceinture serrait les hanches, et un voile brodé, couvrant la tête et enveloppant les épaules, descendait presque jusqu'à terre. La chevelure était cachée. Elégant dans son ornementation et brillant de couleurs, ce *costume* garde pourtant dans son ensemble quelque chose de sévère et de moral. Les nudités germaines ont disparu. Les plis des vêtements romains, qui suivaient toutes les ondulations des formes, ont disparu comme elles. La figure ne se montre à découvert que dans le sévère encadrement du voile. « On sent, dit M. Louandre, que le christianisme a passé par là, et qu'il a pour ainsi dire enveloppé la femme dans sa pudeur. »

Le *costume* particulier des Gascons est indiqué dans ces lignes de la *Vie de Louis le Débonnaire :* « Quand le jeune Louis, obéissant aux ordres de son père (785), vint le trouver à Paderborn, il était suivi d'une troupe de jeunes gens de son âge, et revêtu de l'habit gascon, c'est-à-dire portant le petit surtout rond, la chemise à manches longues et pendantes jusqu'au genou, les éperons lacés sur les bottines, et le javelot à la main. »

Les Sarrasins, les Normands, les Hongrois, pillards ou conquérants, ne faisaient point de distinction, sans aucun doute, entre le vêtement militaire et le vêtement civil.

Les Sarrasins, lors de leurs premières apparitions en Espagne et dans le midi de la Gaule, portaient une épée au côté, une massue appuyée sur le cheval, à la main une lance avec un drapeau, un arc suspendu à l'épaule et un turban sur la tête; mais cet équipement ne tarda guère à être modifié. Ils quittèrent l'arc et la massue pour le bouclier, la cuirasse, la lance pesante et longue, et remplacèrent le turban par un bonnet indien. « Chez la plupart des musulmans, grands et petits, dit M. Reinaud dans son livre des *Invasions des Sarrasins en France*, les armes, les tuniques d'écarlate, les selles et les drapeaux étaient faits à l'imitation de ce qui se pratiquait dans l'Europe chrétienne. Il est à croire pourtant qu'en général l'équipement des guerriers sarrasins conserva toujours quelque chose de la légèreté qui les distinguait lors de leurs premières invasions. »

Les Normands, les derniers des barbares septentrionaux qui se soient établis dans le midi de l'Europe, se faisaient remarquer par la beauté de leur teint, la distinction de leurs traits et leur forte stature; ils portaient, lors de leurs premières courses, des peaux d'animaux pour vêtements, et ils laissaient croître leur chevelure et leur barbe; mais, une fois établis et fixés, ils ne tardèrent point à se départir de ces usages. Une grande richesse s'introduisit dans leur toilette : ils se peignaient chaque jour, se baignaient régulièrement une fois la semaine, changeaient très-souvent d'habits et portaient des gants. De plus ils raccourcirent leurs cheveux et se rasèrent le visage, comme on le voit sur la tapisserie de Bayeux, où les Anglais sont toujours représentés avec d'énormes moustaches, tandis que les Normands en sont toujours dépourvus. Cette absence de moustaches et de barbe donna lieu, lors du débarquement de Guillaume en Angleterre, à une singulière méprise. Un espion de l'armée de Harold, en voyant tous ces hommes rasés, les prit pour des prêtres; mais l'erreur ne fut pas de longue durée, car ces prétendus prêtres avaient *des lances en guise de cierges*, comme le disait le Conquérant dans une autre occasion, et ils prouvèrent sans retard aux Anglais qu'ils n'apportaient ni la paix ni la miséricorde.

Les Hongrois avaient la taille petite, les yeux enfoncés et brillants, le teint jaune, la figure maigre et toute déchirée de cicatrices, parce que leurs mères, dit-on, les mordaient au visage dès l'instant de leur naissance, afin de les endurcir et de rendre leur aspect terrible à leurs ennemis. Ces sauvages, toujours à cheval pour marcher, délibérer, camper, manger, boire et dormir, étaient couverts de peaux de bêtes et se rasaient la tête afin de n'être point saisis par les cheveux au milieu de la mêlée, préoccupation que nous retrouvons plus d'une fois dans les armées grecques.

Il est remarquable qu'aucune de ces peuplades n'imposa ses mœurs, ses usages, son *costume*, à ceux qu'elles venaient effrayer et vaincre. Loin de là, elles furent comme subjuguées par la double tradition latine et chrétienne. Les Sarrasins revêtirent l'armure de fer ou la cotte de mailles, qui devait faire la force et l'ornement des chevaliers; les Hongrois ajoutèrent à leur arc tartare l'épée, la lance et le casque, et chargèrent de l'armure de fer leurs chevaux vifs et légers. Les Normands se rasèrent comme les prêtres et les moines; le luxe exerça sur eux son influence civilisatrice et les christianisa. Le chantre des gestes de Louis le Débonnaire décrit ainsi le *costume* revêtu après le baptême par le roi des Danois, Harold : « Harold revêt une chlamyde tissue de pourpre écarlate et de pierres précieuses, autour de laquelle circule une broderie d'or. Il ceint l'épée fameuse que César lui-même (Louis le Débonnaire) portait à son côté, et qu'entourent des cercles d'or symétriquement disposés; à chacun de ses bras sont attachées des chaînes d'or; des courroies enrichies de pierres précieuses entourent ses cuisses; une superbe couronne, ornement dû à son rang, couvre sa tête; des brodequins d'or renferment ses pieds; sur ses larges épaules brillent des vêtements d'or, et des gantelets blancs ornent ses mains. » On le voit, c'est toute la tradition byzantine avec quelque chose des usages barbares et surtout avec ce goût des peuples à leur enfance pour ce qui brille; mais le sens du beau n'est pas consulté, la forme le cède à la matière. Voici, d'après le même auteur, le *costume* de la reine : « Elle passe une tunique entièrement brodée d'or et de pierreries, et aussi riche qu'ont pu la fabriquer tous les efforts de l'art de Minerve; un bandeau entouré de pierres précieuses ceint sa tête; un large collier tombe sur son sein naissant; un cercle d'un or flexible et tordu entoure son cou; ses bras sont serrés dans des bracelets tels que les portent les femmes; des cercles minces et pliants d'or et de pierres précieuses couvrent ses cuisses, et une cape d'or tombe sur ses épaules. » Tel était alors le luxe des Francs; l'or reluit partout. Les fréquents voyages de Pépin et de Charlemagne en Italie apportèrent de nombreux enjolivements au *costume;* l'usage de la soie se popularisa. Les Francs, à l'instar des Italiens, ornèrent leurs habits de riches fourrures, hermine, martre ou zibeline. Ermold le Noir, au IXe siècle, parle des vêtements adaptés à la taille de chacun, ce qui était un perfectionnement; car on voit dans un capitulaire promulgué au commencement de ce même siècle, en 808, que les habits se vendaient tout faits, et que les tailleurs en réglaient le prix, non pas sur les dimensions, qui étaient à peu près uniformes, mais sur la qualité des étoffes ou des fourrures. Les marchands *à la confection* de nos jours n'en usent d'ailleurs pas autrement. Les habits dont parle Ermold étaient donc, dans toute la rigueur spéciale du mot, des habits sur mesure; et le poëte chroniqueur, charmé de leur élégance, prend soin de nous apprendre qu'ils étaient coupés d'après la méthode *si parfaite* des Francs. C'est l'Allemagne qui nous fournit encore aujourd'hui les plus habiles coupeurs.

Au premier rang des vêtements de cette époque nous trouvons la *cape*, vêtement de dessus, également porté par les moines, les clercs, et les laïques des deux sexes. Ducange croit reconnaître dans la cape une imitation de la caracalle. Elle était originairement en poil de chèvre; mais on ne tarda pas à choisir des matières plus précieuses, et le luxe qu'on déploya dans cette sorte d'habit le fit défendre aux ecclésiastiques par le concile de Metz, tenu en 888.

Le vêtement nuancé, *polymita vestis*, était fait avec des fils de plusieurs couleurs. Charlemagne le compare à l'Eglise, parce que l'Eglise, composée de nations différentes, ne forme cependant qu'un seul corps.

Des tuniques de lin exactement adaptées aux formes du corps étaient portées par les soldats; des manteaux tissus de plumes de paon paraient dans les jours solennels les nobles et les princes. Le rochet de martre et de loutre; le *camsilis*, vêtement de lin; le *sarcilis*, vêtement de serge; le *mantellum*, manteau de femme; le *theristrum* ou *chainse*, espèce de camisole; la *flascilones*, figurent sous Charlemagne et ses successeurs au nombre des habillements les plus usuels. La chemise, dont le nom latin *camisia* sert à la même époque à désigner la couverture des livres et l'aube ecclésiastique, est aussi mentionnée comme pièce essentielle de la toilette, ainsi que le mouchoir, *mappula*, *manipulus*, avec lequel on s'essuyait les yeux. Les gants d'été, *wanti*, les gants ou moufles d'hiver, *maffulæ*, paraissent également avoir été portés par toutes les classes, ecclésiastiques ou laïques, riches ou pauvres. Le drap, *drappus*, est indiqué pour la première fois dans un document contemporain de Charles le Chauve; mais on pense qu'à cette date il était employé dans les ornements des églises plutôt que dans les vêtements.

Guérard évalue comme il suit, en monnaie moderne, et en tenant compte de la dépréciation de l'argent, le prix de ces divers objets au IXe siècle : la façon d'un *sarcilis*, 28 fr.; d'un *camsilis*, 9 fr. 40; le prix du même vêtement, 28 fr.; d'une chemise de lin, 56 fr.; d'une paire de caleçons, 15 fr. 50; d'une pelisse, 28 fr.; d'un *cucullus spissus*, 141 fr.; d'un sayon double, 560 fr.; d'un sayon simple, 280 fr.; d'un rochet fourré, 840 fr. s'il était de martre ou de loutre, 280 fr. s'il était de poil de chat. Il en coûtait donc fort cher pour s'habiller; néanmoins le goût du luxe était si répandu, que Charlemagne se crut obligé de le réprimer par des arrêts sévères. C'est dans le capitulaire de 808 que se rencontre la seule ordonnance somptuaire qui soit connue depuis Clovis jusqu'au XIIIe siècle. La pelisse ordinaire de Charlemagne, en peau de mouton, ne coûtait que 28 fr., et quand l'occasion se présentait de faire une leçon de simplicité aux grands de sa cour, il la laissait rarement échapper. Ses successeurs l'imitèrent dans cette tendance, mais les abus du luxe persistèrent malgré leurs efforts, notamment dans le clergé. Le luxe fut considéré, par le synode de Mont-Notre-Dame, en 972, comme la principale cause de la dépravation des mœurs. Dans la description des fantaisies du siècle contre lesquelles s'élèvent les pères de cette assemblée, nous reconnaissons déjà les modes qui feront fortune à d'autres époques et qui reparaissent jusqu'à nos jours, en sorte que, depuis les origines de notre vie nationale, il serait téméraire de rapporter exclusivement à tel ou tel siècle des usages qui n'ont jamais régné absolument et n'ont jamais été complétement effacés durant des périodes considérables. Aussi, après avoir marqué des traits les plus précis le point de départ du *costume* français, croyons-nous devoir nous contenter d'indiquer par les caractères les plus généraux son histoire sous la monarchie capétienne. Des détails précis réclameraient un examen suivi d'année en année, de saison en saison; car telle fut dès lors, dans nos villes, la tyrannie du vêtement.

A côté de la soie, de la laine et du lin, on voit paraître, au commencement de la troisième race, une matière nouvelle, le coton, qui semble n'avoir été connue en France que vers cette époque, et dont l'introduction, qui paraît due aux Italiens, doit influer un jour si considérablement sur le *costume*. C'est également vers cette époque, ou du moins après la fin du XIe siècle, que le servage tend à disparaître et que l'artisan amène avec lui les destinées nouvelles de l'industrie. Sur la nature des tissus et des étoffes de cette époque, sur les procédés de fabrication, sur les broderies à l'aiguille et les tapisseries qui occupent une si grande place dans le travail des femmes au moyen âge, nous renvoyons le lecteur aux articles spéciaux.

Depuis l'avénement de Hugues Capet, en 987, jusqu'aux dernières années du règne de Philippe Ier, le *costume* reste en général assez stationnaire, parce que c'est là, pour ainsi dire, la période de transition, l'époque où les transformations se préparent à l'état latent. Le peuple conserve jusqu'à la fin du XIe siècle, et même au delà, la mode reconnaissable encore du *sagum* gaulois, qui est devenu le *sayon* porté par l'artisan des villes aussi bien que par le paysan : le sayon descendait jusqu'aux genoux. Les ouvriers des campagnes le recouvraient d'un *surtout* ample et court, de formes très-variées. Tantôt c'était une blouse à manches et à capuchon qui rappelait le *bardocucullus;* tantôt c'était un vêtement sans manches, percé d'un trou pour passer la tête et assez semblable à un sac. Ce vêtement se nommait *casula*, parce que c'était comme une petite maison dans laquelle l'homme était enfermé. Une espèce de pantalon, *tibialia*, nommé *grègues*, composé de deux jambes qui se mettaient quelquefois séparément et s'attachaient alors au moyen d'une ceinture, complétait ce *costume*.

Les personnes riches portaient, en général, comme vêtement de dessous, la robe longue, et comme vêtements accessoires le *tabar*, manteau rond; l'*esclavine*, la *cape;* le *colobium*, tunique sans manches ou à manches courtes, blanche et bordée de pourpre; le *surtout* et la *bife*, manteau extrêmement léger.

Les femmes des hautes classes se distinguaient par l'usage habituel du voile et du manteau. Ce voile, nommé dominical, leur servait pour aller à l'église et surtout pour recevoir la communion; quand le prêtre leur présentait l'eucharistie, elles devaient en tenir un des coins dans la main; et quand par hasard elles se présentaient à la sainte table sans leur voile, elles étaient ajournées au dimanche suivant. L'usage des *résilles* d'or et des bandeaux de pierreries sur le front était aussi très-répandu, et l'on voit figurer souvent dans les poésies des troubadours, parmi les joyaux qui rehaussent la beauté des châtelaines, ce bandeau de pierreries, sous le nom de *banda*, la bande, dont la mode, d'origine italienne, après s'être perdue quelque temps en France au XIVe et au XVe siècle, se répandra de nouveau, au moment de la Renaissance, pour orner, sous le nom de *ferronnière*, les faciles beautés de la cour de François Ier. Les cannes de pommier à têtes ciselées, qui figuraient naguère aux mains des guerriers francs, passent aux mains des femmes. C'est avec une tête de canne semblable que Constance, seconde femme de Robert, creva les yeux de son confesseur.

Les mères de famille, les femmes âgées avaient un *costume* composé de trois pièces principales : une robe serrée, avec manches boutonnées au poignet; une seconde robe plus large, et sur le tout un manteau qui tombait jusqu'aux pieds. Le cou et le haut de la poitrine étaient entourés par une guimpe, et la tête enfermée dans un voile qui laissait le visage à découvert et qui formait sur chaque oreille comme deux gros bourrelets.

Malgré les prescriptions les plus sévères, les moines ou les prêtres s'obstinaient à suivre les modes du siècle, ou quelquefois à revêtir l'habit militaire. Adalbéron décrit ainsi le *costume* d'un moine de cette sorte : « Un haut bonnet, fait de la peau d'un ours de Libye, couvre sa tête; sa longue robe est écourtée et tombe à peine jusqu'aux jambes; il l'a fendue par devant et par derrière; ses flancs sont ceints d'un baudrier étroit et peint; une foule de choses de toute espèce pendent à sa ceinture; on y voit un arc et son carquois, des tenailles, un marteau, une épée, une pierre à feu, le fer pour la frapper, et la feuille de chêne sèche pour recevoir l'étincelle. Des bandelettes étendues sur le bas de ses jambes en recouvrent toute la surface; il ne marche qu'en sautant; ses éperons piquent la terre, et il porte en avant ses pieds enfermés dans des souliers élevés et que termine un bec recourbé. »

Ce bec recourbé, qui avait apparu déjà sous les carlovingiens et dont la mode deviendra si générale, excitera surtout les saintes colères, comme étant le prototype du luxe et pour ainsi dire la griffe même de Satan.

Les derniers rois du sang de Charlemagne avaient le menton rasé; mais, sous Hugues Capet et sous Robert, les visages barbus reparurent. Henri Ier reprit les moustaches tombantes et la barbe pointue au bas du menton : ce qui donnait aux hommes, dit un écrivain contemporain, un air de parenté avec les chèvres; nous avons déjà vu l'épigramme grecque comparer la barbe des philosophes à celle des boucs. Sous Henri Ier, les cheveux étaient taillés en rond, égaux et plats; les gens graves se rasaient le devant de la tête, parce qu'on supposait qu'un front dégarni de cheveux était l'indice d'une grande expérience et d'une haute raison. Les prêtres, suivant le concile de Limoges tenu en 1031, pouvaient à volonté se faire raser ou garder la barbe; mais, en 1073, Grégoire VII leur ordonna expressément d'avoir le menton rasé.

Les moines, les soldats, les laïques, empruntent les uns aux autres les modes de chaussure qui étaient restées tout à fait distinctes jusque-là pour chaque catégorie. Quelques noms nouveaux apparaissent. Ce sont d'abord les souliers à bec, *calcei* ou *sotulares rostrati*, qui deviendront plus tard les souliers *à la poulaine*. Ce sont les *bottes à crépérons*, parce qu'elles faisaient du bruit quand on marchait, *crepitæ*. Nous retrouvons à la même époque le *campagus*, les *sandales*, la *calige*, qui datent de l'antiquité.

Les gants occupent dans la toilette une place importante; sous les rois Robert et Philippe, ils sont obligatoires pour la grande tenue.

Le *chapeau*, *capellus* (nom dérivé de *cappa*), chapeau de feutre, de plumes de paon, de coton, de laine ou de poil, était distinct du *chaperon*. On donnait ce nom à une coiffure, très-usitée jusqu'au XVe siècle, qui avait une queue souvent très-longue, et qui, après être descendue par degrés sur les épaules et sur le dos, a fini par se transformer en un petit manteau court se terminant en pointe, et par donner naissance au *camail* et à l'*aumusse*.

« On sait, dit M. Louandre, qu'un peintre, chargé de représenter les peuples selon leurs différentes manières de s'habiller, les peignit tous dans le *costume* de leur pays, excepté les Français, auprès desquels il se contenta de figurer des étoffes de différentes couleurs et une paire de ciseaux, pour les laisser libres de se tailler un *costume* à leur goût. Cette allégorie toute moderne aurait eu, même au XIIIe siècle, son actualité. Il suffit, en effet, de rapprocher du nom des étoffes le nom du vêtement, pour se convaincre qu'à cette date reculée la mode exerçait déjà son empire, et qu'elle savait, comme de nos jours, se plier à tous les caprices. Au nombre de ces vêtements si variés nous trouvons : la *cape*, le *manteau*, la *cotte*, l'*esclavine*, le *pelichon*, les *cointises*, le *pourpoint*, la *belle-amie*, l'*aube*, le *gambison*, le *balandras*, le *hocqueton*, le *doublier*, le *siglaton*, la *gauzape* et quelques autres, tels que la *fieraduca*, etc., qui n'ont point de nom français. »

Le plus usuel de ces vêtements était la cape, devenue, pour la forme du moins, un vêtement commun aux femmes, aux laïques, aux moines, aux clercs et aux rois. Saint Hugues, abbé de Cluny, reçut du roi une cape toute resplendissante d'or, d'ambre et de pierres précieuses. Le pape Innocent IV engagea l'évêque de Maguelone à interdire aux juifs l'usage de la cape, parce qu'il arrivait souvent que les étrangers, les prenant pour des prêtres, leur rendaient des honneurs qui ne sont dus qu'au sacerdoce. Dans l'origine, les capes, qui enveloppaient le corps tout entier, n'avaient point de manches; ce fut vers la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe que les ecclésiastiques commencèrent à mettre des manches à leurs capes. Le concile de Latran leur interdit l'usage de la cape, et, pendant tout un siècle, cette défense fut répétée par les synodes et les constitutions des évêques. Exclue par l'Eglise du *costume* usuel des prêtres, la cape fut adoptée pour leur *costume* officiel et devint la *chape de chœur*, *capa choralis*. La cape en poil de chèvre servait à la campagne et en voyage et s'appelait *cape à pluie*, *pluvialis :* elle était alors garnie d'un chaperon qui se rabattait sur la tête; quelquefois on s'en revêtait par-dessus l'habit militaire. Sous Louis VII, la cape fut interdite aux filles publiques, « afin qu'on pût les distinguer des femmes légitimement mariées. » C'est aux femmes mariées qu'il faudrait aujourd'hui interdire de porter le vêtement des filles. On ordonna aux lépreux de porter par-dessus leurs vêtements des capes fermées quand ils montaient à cheval, pour ne pas être confondus avec les autres cavaliers qui portaient des capes ouvertes. Philippe IV réduisit de cinq à trois le nombre de ses officiers porte-chapes.

Le pelichon, comme son nom latin, *pellicium*, l'indique, était fait en peau. Il se plaçait par-dessus la tunique ou l'habit de corps. Les prêtres le recouvraient, dans les cérémonies de l'Eglise, du *surplis*, *superpellicium*.

Dans les premiers temps de l'Eglise gallicane, on revêtait d'une aube blanche, *vestis innocentiæ*, les nouveaux chrétiens, et plus tard on continua d'en couvrir les jeunes enfants aussitôt après leur baptême; ils la portaient pendant huit jours, à l'expiration desquels avait lieu une fête de famille connue sous le nom de *désaubage*. La mère ne devait pas garder l'aube qui avait servi à l'enfant : on craignait, ou on affectait de craindre les profanations du sortilége. Le balandras ou balandran, manteau double avec des ouvertures pour passer les bras, était surtout adopté par les gens qui montaient à cheval. Le doublier, *duplarius*, avait la forme d'un sac percé d'une ouverture pour laisser passer la tête. Il était surtout porté par les pèlerins, comme l'esclavine, qui tirait son origine du pays des Esclavons. La cyclade des Grecs était devenue le siglaton, porté par les femmes, ainsi que la gauzape, robe sans manches sur laquelle on commença à figurer des armoiries sous Philippe II. Le gambison, la cotte gamboisée, la contre-pointe, se portaient, en tenue de guerre, par-dessus l'armure, comme la cotte d'armes, en tenue de ville, par-dessus l'habit de corps. On a lieu de croire que le gambison, d'égale grandeur par derrière et par devant, était ouaté et piqué; on le garnissait de coton ou d'étoupe. Les cointises, qui prenaient le nom de l'étoffe avec laquelle on les confectionnait, sont indiquées par Matthieu Pâris comme étant d'une grande élégance. On appelait aussi cointises les ornements des drapeaux et des caparaçons. La cotte était une longue blouse aux manches ajustées. « Les manches, dit M. Quicherat, en étaient la seule partie apparente, attendu que le corsage et la jupe disparaissaient entièrement sous le surcot. » Le surcot, comme son nom l'indique, se mettait par-dessus la cotte. Il était quelquefois sans manches, quelquefois avec des demi-manches qui descendaient un peu plus bas que le coude, quelquefois aussi avec de fausses manches retombant sur le dos. Sous le règne de Philippe le Hardi, la noblesse déploya un grand luxe dans l'ornementation de la cotte et du surcot, dont l'étoffe verte, écarlate, bleu foncé, rouge saumon, etc., était toujours assortie à la couleur du champ des armes du seigneur qui s'en revêtait, et qui y faisait broder les pièces de son blason en soie, en or ou en argent. Jusqu'au commencement du XIIIe siècle, ce blason s'adaptait aux vêtements au moyen d'une simple application de couleurs nommée *bature*. Plus tard, cette application fut remplacée par la broderie, ce qui causa de grandes dépenses. Il y avait telles pièces brodées des armoiries du roi qui ne coûtaient pas moins de 25,000 à 30,000 fr. de notre monnaie. Aussi cette mode, toute nouvelle en 1270, causa-t-elle un vif mécontentement à Joinville, qui en parla même un jour au roi Philippe le Hardi, en lui conseillant d'employer son argent en aumônes au lieu de le dépenser à ces futilités; car l'économie moderne n'était pas née, et il ne se trouvait pas alors de grands théoriciens pour prétendre que le progrès consiste à dépenser en travaux stériles l'argent qui est déjà le fruit du travail. Ajoutons que l'étiquette ne permettait pas qu'on parût revêtu de ses armoiries ailleurs qu'en bataille, chez soi ou chez ceux dont on était l'égal.

Sous les règnes de Louis le Gros, de Philippe-Auguste et de saint Louis, on continuait à porter les braies, pantalons assemblés par pièces, faits indistinctement de soie, de laine ou de peau, et qui ne descendaient alors que jusqu'aux jarrets. Les braies s'attachaient à la taille par un ceinturon qu'on appelait *braière*. On disait de la femme qui dominait son mari : « Elle porte le braier. »

Les chausses, qui se plaçaient sous les braies, correspondaient aux bas dont on se sert aujourd'hui; elles étaient faites de plusieurs pièces rapportées et tenaient sur la jambe par un cordon. A Paris, les chausses devaient être cousues de fil noir et blanc, afin qu'on pût suivre le fil et vérifier si la couture était bien faite.

La chemise, *camise* et quelquefois *chainse*, qu'on a déjà vue figurer dans le *costume* des soldats, fut définitivement adoptée au XIIIe siècle dans le *costume* civil. Pour les *menues gens*, elle était en toile de chanvre, et souvent aussi, mais non pas exclusivement, en étoffe de laine. Les élégants et les élégantes en laissaient passer le collet autour du cou. Saint Louis, pendant son séjour en Palestine, reçut une chemise du Vieux de la Montagne. Les porteurs de ce présent lui adressèrent cette harangue : « Nous sommes venus à vous de par notre sire; et il vous mande que tout ainsi que sa chemise est l'abellement le plus près du corps de la personne, ainsi vous envoie-t-il la chemise que voici, dont il vous fait présent, en signifiant que vous êtes celui roi lequel il aime le plus avoir en union et à entretenir. » La chemise prit une grande place, justement intime, dans les galanteries des chevaliers avec leurs dames. *Des trois chevaliers et del chamise*, tel est le titre d'un fabliau de cette époque. On y voit une dame recherchée par trois chevaliers, qui devaient combattre dans un tournoi, leur envoyer par son page une de ses chemises, en les prévenant que son cœur serait acquis à celui d'entre eux qui descendrait dans la lice couvert de ce simple vêtement. Deux des chevaliers refusent, un troisième accepte; il combat avec la chemise de la dame, qu'il inonde de sang. On lui décerne le prix du tournoi, et, malgré la gravité de ses blessures, il est guéri par *prouesse;* et la dame lui donne son cœur, après s'être revêtue elle-même aux yeux de son mari de la chemise ensanglantée.

Le mouchoir, selon dom Claude de Vert, se portait au bras gauche, et c'est de là qu'est venue cette façon de parler : *Au temps qu'on se mouchait sur la manche*, c'est-à-dire lorsqu'on était fort simple et qu'on n'avait point encore inventé les poches. Les évêques portaient leur mouchoir à leur crosse, les chantres à leur bâton. Cet usage existait encore, au siècle dernier, dans l'église de Saint-Denis et dans un grand nombre d'églises de campagne. A-t-il entièrement disparu chez les villageois? Beaucoup d'entre eux portent leur mouchoir dans leur chapeau.

La couleur n'était point indifférente dans les vêtements du moyen âge; on sait que pour l'église il y eut toujours cinq couleurs officielles : le blanc, le rouge, le vert, le violet et le noir. Le rouge signifiait le sang versé par les martyrs; le vert, l'espérance qui les animait; le bleu, la pureté des vierges; le violet était l'attribut des confesseurs et des pontifes; le noir, l'emblème de la mort. Ce symbolisme se retrouve en quelques points dans la société laïque, mais avec un sens tout différent. Le vert était adopté pour les bonnets dont on coiffait les banqueroutiers au pilori des halles, et il s'est conservé dans la calotte du galérien relaps ou de celui qui avait tenté de s'échapper du bagne. Le jaune, à quelques exceptions près, signifiait félonie, déshonneur, bassesse : le bourreau barbouillait de jaune la maison des individus coupables du crime de lèse-majesté; ses valets étaient habillés de jaune. C'était dès lors, pour les maris placés sous le triste patronage de saint Gendulfe, l'attribut de leur confrérie malencontreuse; c'était pour les femmes le signe de la prostitution, pour les juifs le stigmate de leur dégradation traditionnelle. Les hérétiques pénitents pouvaient être condamnés à porter toute leur vie un scapulaire de moine sans capuchon avec des croix jaunes devant et derrière. Mêlée avec le vert, la couleur jaune composa le *costume* du fou des rois et de ces autres fous qui parodiaient dans des saturnales bouffonnes les cérémonies de l'Eglise.

Parmi les coiffures les plus usuelles est le chaperon, de formes très-variées, dont la longue queue pendante (qu'on portait vers 1215) s'appelait *lirippium*. Le chaperon rabattu sur le dos était l'un des signes de deuil. On saluait en portant la main au chaperon, et c'était le comble de la politesse de l'ôter tout à fait. Au XIVe siècle, le chaperon blanc eut à peu près le même rôle que le bonnet rouge dans la Révolution française; au XIIe siècle, au contraire, il eut une mission pacifique et fut le signe d'une association toute paternelle, mais de peu de durée.

Les chapeaux de feutre se rapprochaient plus ou moins des chapeaux modernes : il y en avait de pointus, de cylindriques, d'hémisphériques, et le feutre en était de loutre, de poil de chèvre, de bourre.

Les capels ou chapels de coton paraissent n'avoir été que de simples couronnes.

Ces *chapelez de flors* sont souvent mis en cause dans les devis d'amour. Le *Lai du trot* parle de *capiaux* de roses et d'églantier. Les confréries, dans les grandes fêtes de l'Eglise; les prêtres, le jour de la Fête-Dieu, ainsi que tous ceux qui assistaient à la procession; les religieuses, le jour de la prise d'habit; les nouvelles mariées, le jour de leurs noces, portaient ce chapeau de fleurs.

Le chapeau de paon était une couronne ou une coiffe ornée de broderies et surmontée de plumes de paon, ou recouverte à l'extérieur de ces plumes cousues à l'aiguille. L'*orfroi* était une broderie en or et en perles qui, appliquée à la coiffure, rehaussait l'éclat de la parure entière, et servait aussi à orner les robes de soie et de velours. Le *tresson*, *trecéour*, *trèçouer* ou *tressour* était un bandeau orné qui retenait les cheveux des femmes. Les *couvre-chef* tissus de soie, les *guimpes* de soie, la *garlande* d'or ou d'argent, également portée par les grands seigneurs et les nobles dames, formèrent, jusqu'au règne de Philippe le Bel, les principales coiffures des classes riches. La *huque* servait aux deux sexes. Il y avait des huques à capuchon, des huques de soie, de camelot, d'orfévrerie, et des huques fraisées. L'*aumusse* était une sorte de mantelet de fourrures dont on se couvrait la tête et les épaules. Les *bonnets*, qui parurent alors, furent ainsi nommés de l'étoffe, *bonnète*, dont ils étaient faits. On distinguait parmi eux les *tutupia*, bonnets carrés, et le *birretum*, bonnet des gradués en droit.

L'industrie des cuirs était très-avancée. Les souliers à bec restent encore stationnaires quant à la longueur de leurs pointes. Les *heuses*, *houses* ou *houzéaulx*, *osa*, étaient fendus d'un bout à l'autre sur le devant, et se fermaient sur le cou-de-pied avec des boucles ou des courroies, comme les sandales grecques et les *soleæ* latines. L'*escarpin*, distinct de la pantoufle, *subarus*, était la chaussure du négligé des femmes. Les *estivaux* étaient des chaussures d'été à l'usage des raffinés. Les souliers, *subtalares*, *solearii*, portaient des boucles de laiton, d'archal et de cuivre. Les bottes ou bottines étaient d'une grande élégance.

A la fin du XIIIe siècle, les gants étaient tantôt en basane ou en peau de cerf, tantôt en menu-vair ou en petit-gris, et comme les gants modernes dits *à la crispin*, ils recouvraient le poignet, même chez les femmes. Les gants occupaient une place importante parmi les accessoires du *costume* au moyen âge; mais il était d'usage de les quitter par déférence dans les relations sérieuses de la vie. Nous suivons aujourd'hui l'usage contraire.

Une révolution s'opéra dans le *costume* vers 1340. Le surcot prit la forme d'une tunique très-étroite boutonnée par devant, et qui recouvrait entièrement la cotte dans toutes les parties du corps, à l'exception des avant-bras. Sous le règne Charles V, on adopta la *housse*, pour dissimuler les formes que les vêtements serrés dessinaient d'une façon souvent indécente. La housse, qui enveloppait complétement le buste dans la partie supérieure de la poitrine, s'ouvrait à cette hauteur sur les deux côtés, et formait devant et derrière comme deux grands tabliers. Sous le règne de Charles V, la *houppelande* fut substituée à la housse. C'était une sorte de redingote ou mieux de robe de chambre, tantôt longue, tantôt courte, mais dans tous les cas garnie de manches traînant jusqu'à terre. Elle était ajustée au corsage et serrée à la taille par une ceinture. La jupe, fendue par devant, flottait et s'ouvrait en raison de la longueur. Par-dessous, l'homme se montrait dans un état voisin de la nudité. Une veste serrée, nommée *pourpoint* ou *jaquette*, venait s'attacher au défaut des côtes après les braies, qui elles-mêmes ne faisaient plus qu'une pièce avec les chausses. Les manteaux, vêtement traditionnel qu'il faut ajouter à cette nomenclature, étaient de deux espèces, les uns retombant sur le dos et maintenus sur la poitrine par un cordonnet; les autres, qu'on nommait *manteaux à parer* ou *manteaux à la royale*, enveloppant le corps tout entier, fendus à droite et se retroussant sur le bras gauche. Au reste, le XIVe siècle est une époque de grande fantaisie dans le *costume* comme dans la religion, dans la politique et dans les mœurs.

Le *costume* des femmes ne différait en général de celui des hommes que par la façon; les noms des diverses parties étaient à peu près les mêmes. Elles portaient la cotte, et par-dessus la tunique flottante ou cotte hardie. Cette tunique était tailladée à la hauteur des hanches, afin qu'on pût voir la ceinture, qui se plaçait sur le côté. Sous Charles V, ce vêtement atteignit une ampleur extraordinaire. On y ajouta une queue traînante de près d'une aune; les manches, ouvertes dans le milieu, descendirent jusqu'aux pieds, et ce *costume*, large et flottant, appliqué comme un manteau sur la cotte qui serrait et dessinait les contours, formait un ensemble plein de grâce. Une mantille de fourrures, ornée d'un galon d'or, descendait quelquefois, devant et derrière, jusqu'à la ceinture. Les dames nobles portaient sur leurs tuniques le blason de leur famille. Les femmes aimaient les étoffes molles et chatoyantes, les parfums et le fard; sous le règne de Charles VI, elles commencèrent à découvrir leurs épaules, leur gorge, leurs jambes et, à la mode de Lacédémoniennes, même leurs flancs. Il paraît que c'est au XIVe siècle qu'on a, pour la première fois en France, considéré la finesse de la taille comme une beauté et par cela même cherché, à l'aide du lacet, à la rendre plus mince. Dans les dernières années du règne de Charles VI se répandit la mode des bourrelets rembourrés nommés *mâchoires*, espèces d'épaules postiches, d'où pendaient de grandes manches déchiquetées.

Dans la seconde moitié du siècle, les hommes portent la coiffe ou couvre-chef, qui s'attache sous le menton, et qui finit par céder la place à la calotte, nouée de même, l'une et l'autre surmontées à l'occasion du chaperon, dont la cornette descend jusqu'aux talons.

Sous Philippe le Bel, le chapeau des femmes affecte la forme d'un mortier de juge. Vers 1320, on vit paraître la coiffure en cheveux avec des réseaux de soie nommés *crépines*. On la rehaussait ordinairement par un *fronteau*, une bande de perles et un voile. A la fin du siècle, cette mode fut abandonnée pour les *atours*, coiffure formée à l'aide de nattes postiches encadrées dans des bourrelets qui affectaient les formes les plus bizarres.

« Quand les coiffeurs du dernier siècle, dit M. Quicherat, se mirent à étayer sur la chevelure des jardins, des toitures, des pagodes, des agrès de navires, ils se crurent des inventeurs; mais le XIVe siècle les avait devancés. » Eustache Deschamps s'élève contre cette mode ridicule. Il supplie les dames de ne pas *s'atourner* de cheveux

> Que maintes fois rongent souris et ras.

N'a-t-on pas fait craindre à ces dames que leurs fausses nattes ne fussent plus dangereusement habitées? L'honnête poëte satirique poursuit ainsi :

> Vostre affubler est comme un grand cabas;
> Bourriaux y a de coton et de laine,
> Frontiaux, filets, soye, espingles et neuds,
> De les trousser est à vous trop grand peine.

On songe involontairement à la *mode Benoiton* contemporaine. La description de ce *costume* serait incomplète si l'on n'y joignait les pointes extravagantes, recourbées comme celle des patins, des souliers à la poulaine. Sous le règne de Philippe le Bel, la longueur de ces pointes fut fixée à 6 pouces pour les paysans, à 12 pouces pour les bourgeois, à 24 pour les nobles; mais il y en eut qui dépassèrent encore cette dernière mesure. Le 9 octobre 1368 intervint une décision de Charles V faisant défense de porter cette sorte de souliers. Cependant la réaction n'eut lieu que sous le règne de Charles VI. Les poulaines firent place aux souliers en bec de cane, lesquels ne tardèrent point à être remplacés eux-mêmes par des chaussures qui n'avaient pas moins de 12 pouces de large. On voit que les *cordouaniers* de cette époque connurent les excentricités des modes de la chaussure.

Tel fut le *costume* étrange du XIVe siècle, sur lequel la fantaisie délirante des contemporains et celle des artistes et des écrivains postérieurs ont pu broder tous les thèmes, sans sortir de l'admissible ni du vrai.

L'auteur d'une espèce de manuel du bon ton écrit au XVe siècle, le poëte Michaut, recommande aux fils de bonne maison de pratiquer la *variance des habits*, c'est-à-dire d'en changer le plus souvent possible. Il veut qu'ils aient chaque jour un vêtement de couleur différente, aujourd'hui une robe longue, demain une robe courte; tantôt des souliers carrés, tantôt des souliers pointus. Il veut également qu'on ne porte les habits qu'une seule fois, qu'on les reçoive le matin du tailleur et qu'on les donne le soir. Les vêtements des élégants offraient, en effet, une *variance* singulière. A partir de la fin du règne de Charles VI jusqu'aux dernières années du règne de Louis XI, les principaux vêtements à l'usage des hommes sont : la *houppelande*, la *heuque*, qu'on appelait aussi *robe italienne*, le *hainselin*, le *paletot* et le *demi-paletot*, le *pourpoint*, la *jaquette*, le *gipon*, la *robe*, les *manteaux à chevaucher*, le *tabard*, les *chausses longues*.

La houppelande, qui disparaît ou change de nom vers 1426, affectait les formes les plus variées : on en portait, dans les soirées d'apparat, de courtes, qui s'arrêtaient à la hauteur des cuisses; dans les réceptions officielles et les promenades, elles arrivaient jusqu'aux pieds; celles qui descendaient à la hauteur du genou servaient pour la chasse, et étaient réservées aux pages et aux valets. Elles avaient toutes des manches à bombardes, traînant jusqu'à terre, et comme es fourrures étaient devenues très-rares et très chères, grâce à la grande consommation qui en avait été faite aux siècles précédents, on se contentait, en général, de les garnir de velours, de satin, d'étoffes de laine. On ajoutait par-dessus la houppelande, à la hauteur du collet, une collerette en velours ou en linge, nommée *collière*. Le pourpoint était une espèce de justaucorps qui serrait le buste et se laçait par devant. Il était, pour la ville, de satin noir, doublé de toile fine noire et blanche, avec des collets de soie; de cuir, pour la chasse et autres exercices. La heuque était une blouse courte, sans ceinture et sans manches, ou du moins avec des manches qui s'arrêtaient au coude; elle se portait ordinairement sur l'armure. Le paletot paraît avoir été un vêtement long pour la ville, et le demi-paletot, dont les manches étaient serrées et boutonnées, un habit de fatigue qui se portait sous les armures appelées *brigandines*. La jaquette, qui se montre vers 1430, et qui rappelle par sa forme les tuniques de nos chasseurs à pied, était froncée du corsage et de la jupe. Elle était généralement portée par les jeunes gens. Le gipon, gilet rond à manches, se plaçait sous la jaquette et s'attachait aux chausses, qu'il soutenait par un grand nombre d'aiguillettes. La robe, vêtement commun aux deux sexes, était à l'usage de toutes les classes, et figurait dans les circonstances les plus diverses. On en faisait avec des draps d'or et d'argent, de la soie, de la laine, de la serge et même du cuir. Les formes en étaient également des plus variées. Le tabard était un surtout en forme de dalmatique.

A cette époque, le *costume* passe sans cesse d'un extrême à l'autre. Il est étriqué et collant jusqu'à dessiner les formes dans leurs parties les plus osseuses, ou large et flottant outre mesure. On ajoute aux vêtements de dessous les plus serrés des vêtements de dessus d'une ampleur extraordinaire; mais, dans tous les cas, les chausses sont collantes comme des maillots.

Sous Charles VII, le vêtement est court et serré. En 1467, date fixée par Monstrelet, on exagère encore ces modes étriquées. A la fin du règne de Louis XI et sous Charles VIII, les vêtements longs reprirent faveur; mais l'habitude qu'on avait, dès 1467, de faire voir le linge fut définitivement consacrée par les modes. Les toiles de Frise, avec lesquelles on confectionnait les chemises, coûtaient fort cher, et par cela même chacun se fit un point d'honneur d'en porter. Pour montrer sa chemise, on ouvrait, dans les habits, des trous ou *fenêtres* aux manches, à la taille, à l'estomac et même aux cuisses. La toilette des hommes reçut l'appendice des *braguettes*, espèces d'étuis qui resserraient l'entre-deux des chausses, et qu'on ornait de franges et de rubans. Les étoffes à ramages, les velours à feuillages verts et les broderies en lettres d'or ou autres font fureur. L'usage du surcot demeure traditionnellement chez les femmes jusqu'au XVIe siècle, mais ce vêtement est accompagné d'une foule de modes diverses, notamment de houppelandes fermées par devant et surmontées d'une ceinture, et de robes à queue. Celles-ci furent délaissées en 1467, et remplacées par des robes richement bordées. Dans la coiffure des hommes, apparaissent les perruques, qui s'allient au chaperon, au chapeau, au bonnet, au béret ou barrette, à la calotte et au mortier. Le chapeau est tantôt conique, tantôt pointu; tantôt il a les bords retroussés par derrière et sur les côtés, tandis que sur le devant se trouve une espèce de visière terminée en pointe, et à laquelle on donne le nom de *bec;* une pièce d'étoffe, appelée *tonaille,* était rabattue sur la forme, et recevait une foule d'ornements. Quelques-uns de ces chapeaux n'avaient pas moins de 0 m. 45 de hauteur. De 1400 à 1420 environ, le bonnet affecta la forme du bonnet phrygien; plus tard il s'éleva en pointe. Le mortier était une sorte de bonnet de velours. Il servit à distinguer les grands seigneurs et autres personnages considérables. Les magistrats inférieurs, les avocats, les ecclésiastiques qui n'avaient pas le droit de porter le mortier, adoptèrent des coiffures de carton revêtues de drap, qu'on appela *bonnets carrés*. Les ecclésiastiques y ajoutèrent une houppe.

Les *atours* des dames étaient toujours en vogue. Sous Charles VIII, leur coiffure devint cependant beaucoup plus humble : ce fut l'époque des petits bonnets plats. Mais avec ce roi, nous touchons à la réforme du *costume* par l'influence des expéditions en Italie.

A partir de la Renaissance, les *costumes* sont si variés et si variables, les renseignements deviennent d'ailleurs si nombreux, que nous ne pouvons songer à en donner une analyse. Du reste, chaque pièce du vêtement porte dès lors un nom qui nous est parvenu, et qui aura sa place dans ce dictionnaire. Pour compléter cette histoire du *costume* en France, nous devons passer rapidement en revue les *costumes* distinctifs dans les diverses provinces françaises. Bien que chaque jour les *costumes* pittoresques des anciennes provinces de la France tendent à disparaître, il est encore certains départements dans lesquels les paysans ont conservé les modes de leurs ancêtres, ou tout au moins ont continué à porter certaines pièces du vêtement particulier à la province; nous allons les indiquer sommairement. Le lecteur ne devra pas être surpris si, parmi les *costumes* que nous décrirons, plusieurs sont aujourd'hui complétement oubliés, et même depuis longtemps. Nous allons décrire ce qui distinguait autrefois nos provinces, autant et même plus que ce qui les distingue aujourd'hui. Ce n'est pas tout : il nous restera à dire un mot du *costume* chez quelques peuples modernes; après quoi nous traiterons du *costume* ecclésiastique, du *costume* officiel, du *costume* de cérémonie et du *costume* de théâtre. Nous terminerons cet important travail par une bibliographie des ouvrages qui s'occupent de la question.

Parmi les *costumes* les plus caractéristiques, il faut citer ceux de la Bretagne. Les modes bretonnes varient selon les localités. L'une des plus originales est celle des paysans de Lesneven, qui portent de grandes culottes ou braies sans bas et des sabots. Leur poitrine est enfermée dans un gilet fort court, sur lequel ils passent une casaque de toile à capuchon. Ils sont coiffés d'un bonnet rond de laine bleue, qui ne couvre que le sommet de la tête. A Lambol, le *costume* des paysans n'a pas varié depuis le temps de Louis XIV. L'auteur de la *France pittoresque* décrit ainsi celui des habitants de Plougastel : Un bonnet de forme phrygienne, de couleur brun clair, recouvre sa tête, ornée de cheveux touffus et flottants sur ses épaules. Une large capote de laine, descendant à mi-cuisse et garnie d'un capuchon, retombe sur son gilet, qu'entoure une ceinture de mouchoir de Rouen. Des pantalons très-larges et à poches latérales forment le complément de ce vêtement singulier. Dans l'arrondissement de Vitré, et même dans une grande partie de celui de Rennes, les habitants des campagnes se revêtent en hiver de sayons de peau de chèvre, espèces de vestes longues qui descendent jusqu'à moitié des cuisses. Le *costume* des femmes présente moins de variété; la coiffure seulement diffère suivant les localités. Leur habillement ordinaire se compose principalement d'un jupon à gros plis, d'un tablier à carreaux, d'un corset découpé et orné de rubans de couleur sur toutes les coutures, et d'un mouchoir de cou plus ou moins ample. Dans certaines localités, les femmes ont des bonnets élevés et décorés de dentelles, dont la forme a quelque ressemblance avec celle des hauts bonnets des Cauchoises; dans d'autres, les femmes posent sur leurs cheveux des coiffes accompagnées de larges bandes de toile, qu'elles arrangent carrément sur le sommet de la tête, et dont les bouts retombent seulement jusqu'au-dessous des oreilles.

On en voit qui, sur une coiffe ronde, portent des barbes relevées sur le dessus du crâne. Chez quelques-unes, la coiffe a plus d'ampleur et est entourée de plusieurs barbes, qui retombent en voiles sur les côtés et derrière la tête. Enfin les femmes de Plougastel ont sur le front de longues barbes empesées, qui retombent sur leur cou et se relèvent ensuite par derrière jusqu'au sommet de la tête.

Parmi les *costumes* bretons, ceux des paysans de la Loire-Inférieure sont remarquables, mais difficiles à décrire à cause de leur variété. L'un des plus curieux est celui du bourg de Batz. L'homme de ce pays a des culottes larges et plissées, trois gilets de longueur et de couleurs différentes, une chemise à col rabattu, une veste à manches, un manteau court à collet, un chapeau rond à larges bords légèrement relevés, orné de plumes et de rubans. Le *costume* des femmes est plus singulier encore : il rappelle celui des châtelaines du moyen âge. C'est d'abord une coiffe à fond étroit et plissé, garnie d'un bord formant turban, et au sommet de laquelle est fixé un voile qui, tantôt s'attache sous le menton et couvre la poitrine, tantôt est laissé flottant sur les épaules. Les cheveux, séparés sur le front, sont soutenus par un ruban qui ceint la tête. Une collerette à dentelles roides et empesées, une robe blanche à manches larges de couleur violette ou rouge, que recouvre un corsage lacé par devant, et un jupon noir ou violet bordé de velours, retenu par une ceinture de soie à fleurs d'or ou d'argent nommée *livrée*, enfin des bas rouges, et pour chaussure des pantoufles : tel est l'habillement d'une nouvelle mariée.

La coiffure des femmes de Guérande a quelque chose qui ressemble à celle du sphinx égyptien; c'est un bonnet à bandelettes plissées, couvrant la tête et tombant de chaque côté du visage pour venir se rattacher sous le menton.

En Normandie, le *costume* des hommes varie peu : c'est généralement, pour les jours de fête, un habit de gros drap bleu, recouvrant une veste ou plusieurs gilets de grosse étoffe de laine pour l'hiver, d'indienne pour l'été. Les jours ouvrables, ils portent la blouse par-dessus la veste, et de grandes culottes, avec des guêtres à boutons, qui montent au-dessus du genou. Quant à la coiffure, elle se compose invariablement du vulgaire tuyau de poêle ou du célèbre bonnet de coton. Le *costume* des femmes est remarquable par le choix des couleurs, parmi lesquelles brille l'écarlate. Souvent le casaquin ou justaucorps est de cette couleur, et la jupe est d'une étoffe gros bleu ou rayée noir et blanc. L'hiver, elles portent, comme pardessus, un capuchon de camelot noir doublé de blanc. Mais la partie principale du *costume* d'une Normande, c'est son bonnet, dont les formes bizarres rappellent les hennins du moyen âge. Dans l'Eure, c'est une haute coiffe, dont le fond s'élève en pyramide au-dessus de la tête, et à laquelle s'attachent de longues barbes garnies de dentelles. Dans l'Eure-et-Loir, c'est-à-dire dans l'ancienne Beauce, ces bonnets, outre un luxe de dentelles qui témoigne de la richesse de celles qui le portent, sont ornés d'épingles et de bijoux d'or et d'argent, qui en rehaussent encore le prix. Les femmes du département de la Manche portent toutes, jeunes ou vieilles, le bonnet de coton, vulgairement appelé *casque à mèche*.

Mais un des *costumes* les plus remarquables de la Normandie est celui de Granville. Les hommes portent un énorme gilet à manches qui leur emprisonne le corps, de larges culottes, sans bas ni souliers, et sur la tête une toque en drap. Les femmes ont un jupon court relevé par une ceinture, et descendant à peine aux genoux. Les jambes et les pieds sont complétement nus. Les deux sexes portent sur la tête une espèce de cape nommée *devantière*, qui leur retombe sur le dos. Les paysans de l'Orne ont la veste longue et les guêtres; les femmes du même pays, un *costume* moins riche et moins élégant que celui de la haute Normandie : bonnet de toile, jupon court, tablier à bavette, corset rouge enrubanné, fichu sur la gorge et bas de laine.

Dans la Seine-Inférieure, le *costume* des femmes normandes est digne d'attention. Les cheveux des Cauchoises, relevés sur le haut de la tête, sont couverts d'une toque de drap d'or ou d'argent, et sur cette toque s'attache un long voile de mousseline, dont les barbes, bordées de riches dentelles, descendent jusqu'à la ceinture. Un corset très-élégant, en drap ou en soie, lacé par devant, laisse apercevoir une pièce d'étoffe qui semble simuler un vêtement de dessous, sans manches. Les manches de la chemise, relevées presque jusqu'au défaut de l'épaule, laisseraient apercevoir tout le bras, s'ils n'étaient à demi voilés par de jolies manchettes de mousseline, qui les recouvrent depuis l'épaule jusqu'au coude. Un jupon court de couleur rouge, un tablier de mousseline complètent ce charmant *costume*.

Il faut citer aussi le *costume* national des habitants du Pollet, *costume* qui date du XIIe siècle. Il se compose d'un large caleçon, d'un gilet croisé par devant avec des rubans, et d'une veste longue, ample, sans plis ni boutons. Une toque de velours noir à haute forme, ornée d'un plumet, couvre la tête. On ne voit plus de cet antique *costume* que de très-rares échantillons.

Dans la région de l'Ouest, l'ancien Angoumois, la Marche, et particulièrement dans la Charente, les paysans s'habillent de serge et de droguet. Un gilet ou deux, suivant la saison, une veste sans parements et des culottes sans boucles ni bretelles forment leur vêtement. Ils portent un chapeau rond d'un diamètre formidable. Le *costume* des femmes n'offre rien de particulier, si ce n'est qu'il dénote un goût prononcé pour les couleurs éclatantes, goût d'ailleurs assez commun à toutes les femmes de la campagne. Le bonnet des femmes de Rochefort est remarquable par son ampleur et sa hauteur. Dans la Corrèze, le *costume* n'a pas de caractère spécial. Seule, la *coiffure* des femmes mérite d'être signalée : c'est un chapeau de paille jaune, communément bordé d'un ruban de velours noir, et qui se pose sur les cheveux relevés en chignon.

Les paysans de la Creuse ont un habit d'étoffe grise, à petites basques courtes et carrées, avec gilet et pantalon de drap ou de toile. La forme du *costume* des femmes n'offre rien de remarquable. Les étoffes de laine sont celles dont elles se servent le plus volontiers. Dans l'Anjou, le *costume* des femmes varie, surtout par la coiffure. Depuis Montsoreau jusqu'à Saumur, elles portent des jupes courtes et des coiffures à longues barbes qui pendent sur les épaules; dans d'autres localités de Maine-et-Loire, elles mettent le bonnet rond plissé, et, dans certains arrondissements, la grande coiffure nantaise. Le vêtement des hommes est des plus simples : un pantalon plus ou moins large, un gilet et une veste, avec un chapeau à très-larges bords. Les paysans des Deux-Sèvres revêtent des habits très-larges, très-courts, chargés de plis et de boutons d'étoffe grossière, recouvrant une veste longue et un gilet de même étoffe, qui est aussi celle du pantalon. Les femmes poitevines portent un épais corset, d'amples jupons courts et une jupe ouverte formant tablier. Une mante noire leur couvre les épaules, et leur coiffure se compose d'une espèce de coiffe serrée sous le menton et leur tenant les joues captives. En général, ce *costume* est simple et plus que décent; il a quelque chose, dans son ensemble, qui rappelle l'habillement monastique, et cette façon de se vêtir est commune aux femmes de toutes conditions.

Le *costume* des Vendéens se compose d'une veste ronde, noire ou bleue, d'un gilet de laine blanche se boutonnant sur le côté et d'un pantalon rayé. Un mouchoir rouge leur sert de cravate, et sur la tête ils ont un large chapeau rond. L'habillement des femmes est assez sévère : c'est une robe courte en étoffe de laine rayée, une mante courte de couleur noire, rappelant par sa forme primitive l'ancien cucullus. Des sabots noirs aux pieds, et une coiffure formée par deux larges barbes de mousseline qui retombent de la tête sur le cou donnent à l'ensemble de ce *costume* une physionomie particulière.

Le *costume* des habitants des départements qui forment l'ancien Languedoc ressemble beaucoup à celui des Espagnols : des culottes noires, des gilets à nombreux boutons, des ceintures rouges ou bleues, des vestes courtes. Dans la montagne, les hommes portent par-dessus leur habit une espèce de dalmatique ouverte des deux côtés, et tombant sur la poitrine et sur le dos. Un bonnet de laine ou un chapeau complète ce *costume*. Les femmes portent également des chapeaux noirs en feutre, ornés de tresses et de rubans. Dans l'Aveyron, les paysans ont de grands bonnets ou de vastes chapeaux. Le rouge domine dans toutes les parties de leur *costume*. Les femmes se couvrent d'un grand mantelet à l'espagnole, formant capuchon, ou se coiffent d'un chapeau noir attaché sous le menton par des rubans de même couleur.

Le *costume* des paysans de l'Auvergne est loin d'être gracieux et n'est guère remarquable. Il est d'un drap très-grossier. Les femmes, vêtues sans goût de robes mal faites, à taille courte, mettent un petit chapeau rond, noir et sans fond, ou d'affreux chapeaux hauts de forme, dits *à cabriolet*. L'hiver, les deux sexes ajoutent à ce *costume* un manteau d'étoffe de laine rayée appelé *coubertie*.

Dans la Haute-Loire, le *costume* est moins disgracieux. C'est, pour les jeunes gens, la veste ronde, le gilet de couleur et le large pantalon; pour les femmes, une jupe ronde, courte, à plis amples, un tablier, un corsage lacé par devant et recouvert d'une pièce de poitrine. Presque toutes portent au cou, suspendu soit à un lacet, soit à une chaîne, la croix d'or ou le Saint-Esprit. La coiffure consiste en un bonnet rond à barbes tombantes. Dans le Forez, les femmes couvrent ce bonnet d'un grand mouchoir, dont une pointe tombe sur le dos, tandis que les deux autres bouts sont noués sous le menton. Cette coiffure leur donne un certain air de ressemblance avec les femmes cophtes. Les sabots sont la chaussure ordinaire des deux sexes, et les femmes du bord de la Loire ont un certain mépris pour les souliers. Elles se parent de bijoux de toute espèce.

Dans le Gers, les hommes portent le pantalon, un gilet boutonné et une veste ouverte, des guêtres très-larges. Le vêtement des femmes consiste en un corsage à manches, qui marque la taille jusqu'aux hanches, et qui se ferme en se croisant et se boutonnant, un jupon à gros plis et un tablier de coton.

Le principal vêtement des Landais est une espèce de justaucorps en peau de mouton, couvrant un gilet à manches, et de grandes guêtres également en peau. En été, le justaucorps est remplacé par une casaque de toile. Les bergers portent en outre un manteau d'étoffe de laine blanche, auquel est adapté un capuchon, et les femmes se coiffent d'une espèce de capeline formée de plusieurs mouchoirs, sur lequel, les jours de fête, elles posent un chapeau à larges bords, garni d'un ruban noir.

Dans le pays basque, le *costume* des hommes ne manque pas d'originalité : un béret bleu, une veste courte avec ceinture ordinairement rouge, un gilet blanc et une culotte de velours noir ou d'étoffe blanche. Il faut ajouter des espardilles de chanvre pour chaussure, des jarretières lâches, des bas blancs, un mouchoir de soie au cou.

Dans le Béarn, l'habillement est moins élégant : il se compose aussi d'une veste et d'une culotte; mais les guêtres remplacent les bas, et dans quelques cantons le chapeau rond à bords moyens prend la place du béret de laine.

En Gascogne, le *costume*, fait d'étoffes du pays, est d'une grande simplicité : sa pièce particulière est la coiffure, qui consiste pour les hommes, dans le pays de plaine, en un béret aplati, et dans le pays de montagne, en un haut bonnet de laine assez ferme pour rester droit sur la tête. Les femmes portent un manteau de drap rouge nommé *capulet*. Les paysans du département du Tarn s'habillent d'étoffes grossières de couleurs sombres. Ils portent un pantalon large, une veste, et par-dessus une pièce de toile forte servant de blouse, dont la coupe est exactement la même que celle de la dalmatique ecclésiastique. Les hommes et les femmes portent un large chapeau noir destiné à les garantir de la pluie.

Le *costume* des hommes, dans les Pyrénées-Orientales, se compose d'un large pantalon flottant, d'une veste courte, d'une ceinture rouge tournant plusieurs fois autour des reins, d'espardilles pour chaussure, d'un long bonnet rouge pour coiffure. Quant aux femmes, elles portent une jupe courte à plis amples et multiples, qui laisse voir la jambe couverte d'un bas de couleur. La ceinture de cette jupe est fortement serrée par un corset lacé sur le devant. Pour coiffure, elles ont un mouchoir qui, étendu comme un voile sur le derrière de la tête, s'attache par les deux bouts sous le menton, et pend en pointe sur les épaules. Elles portent le capuchon en hiver. Dans l'Ariége, le *costume* est encore plus rapproché du *costume* espagnol que dans les Pyrénées-Orientales. Le manteau catalan y a presque droit de cité.

Non loin de là est le pays d'Andorre, contrée indépendante, quoique moitié française et moitié espagnole. Le *costume* participe de celui des deux nations; chacun s'y habille de draps fabriqués dans le pays, avec la laine de son troupeau.

Dans le Berry, le *costume* des paysans consiste en une culotte et un gilet de gros drap de couleur chêne vert, d'un gilet et d'un surtout de toile grise, dont la trame est en laine noire. Un large chapeau rabattu et des guêtres le complètent. Les femmes s'habillent de gros drap pour l'hiver et de toile pour l'été. Leur coiffure ne manque pas d'originalité : les cheveux sont partagés par derrière, et forment deux rouleaux entourés de galon blanc qui sont tournés autour de la tête et recouverts par les cheveux du devant. Une bande de ruban blanc couvre le tout. Une calotte est posée sur le dessus de la tête, dont le devant est orné d'une coiffe en mousseline posée à plat.

Une veste ronde, des pantalons larges, des sabots ou de gros souliers, un chapeau à larges bords, tel est le *costume* des habitants de la campagne dans le Bourbonnais. Les femmes portent des robes à taille courte et à gros plis, souvent de couleur rouge, sur lesquelles tranche un tablier blanc. Les chapeaux, très-vastes, ayant assez la forme d'un bateau, sont noués sous le menton, et donnent un certain piquant au visage, qui s'y trouve parfaitement encadré.

Des habits de drap grossier, longs et larges, dont les manches ont de grands parements garnis de boutons, et des vestes qui ne se boutonnent pas, descendant jusqu'à mi-cuisse sur un gilet d'étoffe blanche, des culottes de drap et de longs bas de laine recouvrant le genou; sur la tête un bonnet de laine que surmonte un large chapeau, voilà le *costume* des hommes de la haute Provence. Les femmes choisissent les étoffes de laine à couleurs vives et tranchantes, et portent de larges jupons à plis, dont la partie supérieure est soutenue dans un corset de drap très-épais, renforcé par des baguettes de fer piquées dans tous les sens, et fermé derrière par de forts lacets; pour coiffure, un bonnet de toile blanche garni de dentelles, sur lequel est posé, soit un large chapeau de paille ou de feutre, soit un mouchoir de gaze ou de coton.

Dans les Bouches-du-Rhône, le principal vêtement des hommes est un habit très-court en ratine, avec un gilet ou une veste de gros basin blanc et des guêtres. Le *costume* des femmes est charmant, et celui des Arlésiennes se distingue par sa coquetterie. Un jupon simple et court, tombant à moitié sur des jambes finement chaussées de souliers à boucles, une robe nommée *drolet*, blanche ou noire, laissant presque les bras nus et caressant la taille, qu'elle dessine avantageusement; pour coiffure un coupon de mousseline artistement drapé ou un chapeau noir sans ruban, dont le tour est très-large et la forme trop étroite pour que la tête puisse s'y loger.

En Bourgogne, le *costume* des hommes n'offre rien de particulier, mais celui des femmes ne manque ni de coquetterie ni d'élégance. Il se compose invariablement d'une jupe de drap bleu, d'un corsage pareil, avec des broderies rouges sur les coutures, et d'un petit chapeau de feutre placé coquettement sur l'oreille, tandis que le derrière de la tête est couvert d'un très-petit bonnet qui laisse apercevoir les cheveux. Les paysannes de la vallée de la Saône ne portent plus ce chapeau; elles ont adopté le bonnet à coiffe de dentelle, et leurs robes sont de drap vert, bordées de galons de soie ou d'argent, avec tablier de soie rose ou de toile. Elles portent le plus de bijoux possible.

Des culottes courtes et un tablier de peau blanche, une veste de drap recouverte d'un habit de toile noire nommé blaude, des sabots ou de gros souliers, des bas de laine grise arrêtés par une jarretière de laine noire, un chapeau noir à trois cornes, dont l'aile rabattue garantit la nuque, tel est le *costume* des paysans de l'Ain. Celui des femmes est gracieux et presque élégant : une robe de drap bleu, un corset lacé par devant, des manches larges à couleur voyante, une jupe, plus courte que la robe, ornée de galons de soie sur les coutures, un tablier court de cotonnade, telles sont les pièces dont il se compose. La coiffure varie : tantôt c'est un bonnet à fond étroit, orné de dentelles, tantôt un chapeau noir de forme plate, garni de rubans et de galons d'or ou d'argent. Les riches fermières portaient encore, il y a une trentaine d'années, des vêtements ornés de galons sur toutes les coutures, des tabliers de soie et des bavettes garnies de dentelles; mais aujourd'hui, ce *costume* d'apparat est à peu près disparu, et là, comme ailleurs, les crinolines et les confections ont remplacé cet ancien *costume*.

Dans les montagnes du Jura, les femmes ont pour coiffure une toque en velours ou en drap noir, entourée d'un grand bourrelet. Leurs cheveux, partagés en tresses, sortent de la toque et la couronnent en dehors par deux ou trois tours. Ils sont fixés dans cette position par une longue aiguille d'argent, terminée à chaque extrémité par une grosse boule de même métal.

Le *costume* des Lorrains a peu de caractère. Avant la révolution de 1789, il ressemblait à celui des paysans de théâtre; mais il a disparu à peu près partout. Cependant les villageoises de la Meurthe ont une sorte de chapeau de paille bordé de velours, dont elles couvrent leurs coiffes. Un grand habit carré de couleur foncée, un long gilet rouge, des culottes courtes, que recouvre un demi-tablier blanc, des bas gris ou bleus, de forts souliers, un grand chapeau à cornes, dont un côté rabattu garantit le visage du soleil, tel est le vêtement complet de l'Alsacien. Celui des femmes se distingue par la vivacité des couleurs et l'éclat des oripeaux d'or et d'argent qui l'ornementent; il ressemble aux *costumes* suisses. Un large chapeau de paille plat, décoré de eocardes et de rubans, leur sert de coiffure.

Le *costume* du paysan corse, dit M. A. Hugo, est simple et original; un bonnet pointu, ayant la forme d'un casque phyrgien, en peau ou en laine, dont les côtés peuvent retomber sur les oreilles; une veste d'étoffe brune, des culottes courtes, que soutient une ceinture où, par devant, pend une large giberne, et enfin des bottines de cuir ciré, composent son habillement. Il porte à la ceinture un long couteau, et il est ordinairement armé d'un fusil. Le *costume* des femmes est plus varié : les Grecques de Cargèse ont un habillement qui rappelle celui des femmes maïnotes. Les paysannes des autres cantons, avec leur voile ou mantille de drap à l'espagnole, portent dans les jours de fête des corsets, des jupons et des tabliers à couleurs vives et variées, comme ceux des paysannes italiennes.

— V. Costumes des Italiens. Le *costume* des Italiens a traversé des phases très-diverses. Il a subi successivement les influences des Etrusques, des Romains, des Grecs, du christianisme, des Wisigoths, des Lombards, des Francs. De nos jours encore, leur *costume* civil ne diffère pas sensiblement du nôtre. Cependant les campagnes, et même le peuple des villes dans les provinces éloignées, paraissent avoir conservé presque intact leur *costume* primitif, et il ne serait pas difficile de retrouver, dans le royaume de Naples et dans les Abruzzes, des traditions qui se rattachent peut-être à celles de ces premiers habitants de l'Italie, contre lesquels Rome dut combattre longtemps pour conserver sa propre existence.

Dans les représentations faites en peinture, à Monza, par l'ordre de la reine Théodelinde, de divers faits de l'histoire des Lombards, on voyait, suivant Vasari, ces peuples avec les cheveux rasés sur le derrière, longs sur le devant, et le visage teint jusqu'au menton; leurs vêtements étaient en toile et larges comme ceux des Saxons et des Angles, et par-dessus ils portaient un manteau de diverses couleurs. Mais rien ne prouve l'authenticité de ces peintures. Le mot *hosæ* ou *osæ* (les *houseaulx*, dont parle encore Rabelais) est employé par les plus anciens auteurs pour désigner une partie inférieure du *costume* des Lombards sur la définition de laquelle on n'est pas très-bien fixé; car les uns y voient une sorte de chaussure, d'autres une jupe courte de couleur rouge, autrement nommée *birreus*, qui descendait de la ceinture du haut-de-chausses et couvrait même une partie des bas. Les Lombards portaient la barbe longue. Les jeunes filles lombardes étaient dans l'usage de couper leurs cheveux lorsqu'elles se mariaient. Elles portaient des *camisoles* qui se serraient sur les hanches. C'était là le sens véritable du mot *camisia*.

L'usage des peaux fut apporté en Italie par les peuples septentrionaux, à l'époque de la grande invasion, et, grâce sans doute au ralentissement de l'industrie locale dans ces temps de trouble et de décadence, prit une importance considérable chez les Italiens pendant plusieurs siècles. On y distinguait les pelleteries, moins par les noms des animaux auxquels elles étaient empruntées, que par leur fabricateur et la couleur naturelle ou artificielle. C'est ainsi qu'on rencontre fréquemment les expressions de *pelles griseæ* ou *grigie*, *variæ* (vair), *coccineæ*. Les gens du peuple étaient vêtus de peaux d'agneau, de mouton et de renard. Les *rhenones* étaient un vêtement fait de peaux de brebis; les *andromedæ*, de peaux de mouton.

Les auteurs nous représentent, du reste, les Italiens de cette époque, jusqu'au XIIIe siècle, comme misérablement vêtus. Les femmes les plus riches de ce siècle portaient des jupes très-étroites, de poil de chèvre teint en rouge, qui se ceignaient à une ceinture de cuir à l'antique, et un manteau doublé de vair avec le collet par-dessus, dont elles se couvraient aussi la tête. La jupe des femmes du peuple était d'un gris vert. Le *sottano* (*subtanuus*) était à l'usage des femmes; il descendait des épaules jusqu'aux hanches ou jusqu'au genou. La *socca* s'attachait aux flancs et descendait jusqu'aux pieds. Aujourd'hui, on désigne par le mot *sottana* ou *sottanino* l'habillement de femme qui descend des reins jusqu'aux pieds, et qu'on appelait autrefois *paludamentum* ou *socca;* cependant ce dernier nom est encore appliqué au même vêtement par les Milanais.

Vers l'an 1340 s'opéra, en Italie, une sorte de révolution dans le *costume*. Les jeunes gens surtout renoncèrent alors à l'antique simplicité de leur habillement pour en prendre un court et étroit à la manière des Français et des Espagnols. Dans la seconde moitié du XIVe siècle, l'habillement des femmes nous montre un redoublement de luxe; il est généralement, du moins à Plaisance et dans l'Italie centrale, en velours de soie, en *grana*, en étoffe de soie brochée d'or, en drap ou en brocart d'or, en écarlate et en *grana* violette, et coûtait 25 florins d'or et jusqu'à 60 ducats. La forme en était longue et large. Les manches étaient bouffantes et descendaient quelquefois jusqu'à terre; elles couvraient la moitié de la main. De petits capuchons s'y ajoutaient. Ce vêtement était souvent décoré de trois à cinq onces de perles, de larges franges en or autour du collet et au bout des manches, d'une ceinture en argent doré et en perles, de gros boutons de même matière. Une autre sorte de robe, appelée *cyprienne*, très-large par le bas, se resserrait à la taille et laissait presque tout le sein à découvert. Les femmes âgées portaient un manteau qui descendait jusqu'à terre, demeurait ouvert par devant, et se terminait en haut par un collet. L'usage était fréquent des couronnes d'or et d'argent, enrichies de perles et de pierres précieuses; des *terzuole* ou colliers à triple rang, composés de trois cents grosses perles; de voiles en soie ou en coton blanc. Les manteaux étaient le plus souvent faits de taffetas doublé de peau de blaireau. L'habillement des hommes, à la même époque, était large, doublé de pelleteries, et descendait jusqu'à terre, comme celui des femmes; il était fait de drap ou de velours de soie. Leur manteau, tantôt long, tantôt court, se terminait par un capuchon, par-dessus lequel ils mettaient un bonnet de *grana* fait à mailles. Le manteau des jeunes gens était généralement si court qu'il ne couvrait point les fesses, et leur haut-de-chausses si étroit qu'il ne dissimulait aucune des formes ainsi laissées à découvert. Ces hauts-de-chausses étaient souvent faits de toile de lin avec des broderies en soie ou en argent, et quelquefois même en perles; on les faisait aussi en velours ou en autre étoffe de soie, le plus souvent rouge. Les hommes se paraient, comme les femmes, de colliers d'argent doré enrichis de perles ou de coraux. Les nobles connaissaient l'usage de l'écarlate teinte avec la pourpre qui se recueillait sur les côtes de la Provence, ou avec le *cocco* qui croît sur certains arbres. Cette époque est celle où parurent les habillements tailladés en divers endroits; les *schiavine* en laine, autrement dit *esclavonnes;* les *zimarre* ou simarres; les *birri* de drap fin, souvent de couleur rouge; les *barracani*, les *bucherami* ou toiles fines de coton; les *crosne* ou *crosine*, espèces de manteaux de peau; objets qui furent désignés sous le nom de *robæ* ou *raubæ*, hardes. L'usage des *palandrani* date peut-être du XIIIe siècle, et celui des *ta-*